



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'AMENAGEMENT DU VUACHE**

Vulbens, le jeudi 21 avril 2016

COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 13 AVRIL 2016 A DINGY-EN-VUACHE

COMPTE-RENDU

Nombre de délégués en exercice : 22
Nombre de délégués présents : 12
Nombre de délégués votants : 12
Date de convocation : 31 mars 2016

L'an deux mille seize, le treize avril à dix-huit heures trente, le Comité, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sur la commune de Dingy-en-Vuache, sous la présidence de monsieur Dominique ERNST, Président.

Présents : ROTH J.-L., ROZE S., LAPRAZ L., SOLER J., BRIQUE J.-R., DESBIEZ-PIAT S., EXCOFFIER D., ERNST D., VELLUT D., MERY L., DOMERGUE F., DEGENEVE G.,
Excusés : MEYNET G., BARBIER C., DUCRUET J.-L.,
Absents : CLAEYS S., ARGAUD C., BOUVARD V., DUPARC C., MAGNIN A., FEIREISEN J., DELVA C., DUPARC M., CLERC E.,
Invité : PATRY S.
Monsieur Gilles DEGENEVE a été élu secrétaire de séance.

Dominique ERNST (DE) accueille les membres du comité syndical dans la salle du conseil de la mairie de Dingy-en-Vuache.

BILAN DES ACTIONS REALISEES PAR LE SIAV :

- Chantier participatif au Bois du Ban (Viry) : Luc MERY (LM) rappelle à l'assemblée que dans le cadre du contrat Corridors Biologiques « Champagne Genevois », le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV), l'association Apollon 74 et le Groupe herpétologique Haut-Savoyard, ont organisé le vendredi 26 février 2016 un chantier participatif au Bois du Ban. Ce chantier a rassemblé 25 bénévoles qui ont débroussaillé les clairières ouvertes en 2011 et entretenu les mares créées au fil des années. Le site abrite aujourd'hui neuf mares, qui ont parfaitement joué leur rôle, car la population de Sonneur à ventre jaune* du secteur est passée de 15 individus en 2011 à 53 animaux cette année, dont beaucoup de juvéniles. Les bénévoles ont également ouvert une nouvelle clairière sur une parcelle mise à disposition par monsieur Claude BARBIER, élu du SIAV et habitant de L'Eluiset, qui souhaite faire de son terrain un biotope accueillant pour les sonneurs et pour les chauves-souris. De nouvelles mares seront créées dans cette clairière à l'occasion d'un autre chantier participatif en 2017.
**petit crapaud menacé et protégé en France et en Europe*
- Formation à la taille des arbres fruitiers : Stéphane PATRY (SP) explique que pour cette 11ème année consécutive, il y avait 25 personnes. Le cours théorique de la matinée s'est déroulé en salle et la démonstration de taille l'après-midi a été effectuée dans le verger communal d'Epagny (Jonzier), à l'abri de la bise !

Parmi les participants (essentiellement issus des territoires Salève Vuache), il y avait cette année de nombreuses femmes, chose assez rare lors des précédentes éditions ! Les croqueurs de Pommes 74 en la présence de Rémy BAZEAU, son Président, et le SIAV ont été félicités pour la qualité de la formation et l'organisation de la journée. La ferme "*Au coucher du Soleil*" peut aussi être remerciée pour accueillir chaque année cette belle journée. C'est aussi l'occasion pour elle de faire découvrir son activité et ses nombreux produits. A noter que la plupart des participants se sont inscrits à la seconde formation pratique qui avait lieu le vendredi 18 mars à Présilly.

- Animation « Taille » dans les vergers communaux : Comme chaque année, l'association Apollon74 a assurée l'entretien des vergers communaux du Pays du Vuache, en partenariat avec les enfants des écoles : le 1^{er} mars à Vulbens, le 21 mars à Dingy-en-Vuache et le 22 mars à Chênex et à Malagny (Viry).

LM rappelle au comité que beaucoup d'arbres plantés souffrent de blessures infligés au pied par les débroussailluses, conduisant souvent à leur perte. Il insiste sur la nécessité de protéger l'écorce en installant systématiquement un manchon en plastique.

- Bilan des Crapauducs : LM présente à l'assemblée les résultats 2016 des opérations « anti-écrasement » :
 - o Crapauducs / RD 18 – Viry / Pont de Laire à La Côte : 35 grenouilles rouges aidés dans leur migration (contre 64 en 2015),
 - o Crapauducs / RD 34 – Viry / Route de St-Julien : 86 grenouilles rouges, 8 grenouilles agiles et 7 crapauds communs, soit 97 individus aidés dans leur migration (contre 664 en 2015),
 - o Crapauducs / RD 23 – Valleiry / Route de Chancy : 127 grenouilles rouges, 5 grenouilles agiles, 226 crapauds communs, 1 triton alpestre, 2 tritons crêtés italiens et 1 salamandre tachetée, soit 362 individus aidés dans leur migration (contre 1124 en 2015),
 - o Crapauducs /– Valleiry / Route de Grateloup : 49 grenouilles rouges, 3 grenouilles agiles et 152 crapauds communs, soit 204 individus aidés dans leur migration (contre 697 en 2015).

Les mauvais résultats de cette année concernent l'ensemble les sites équipés en Haute-Savoie. Ils peuvent s'expliquer par les conditions météorologiques inattendues de l'hiver (douceur).

- Chantier participatif sur le site naturel des Tirées et du Grand Nant (Jonzier-Epagny) : Matinée du vendredi 25 mars consacrée à l'entretien de la prairie sèche à orchidées, avec débroussaillage mécanique et manuel de la prairie et de sa lisière et récolte et mise en tas des produits de la coupe. 7 participants.
- Plantation d'arbres fruitiers de variétés traditionnelles : Début avril, le SIAV a coordonné la commande et la livraison de 26 arbres fruitiers de variétés traditionnelles ou locales, Tige et Demi-Tige. 12 arbres ont été plantés à Savigny (privé et commune), 10 à Viry (privé) et 4 à Vers (privé).
- Animation « ENS » au verger communal de Vers : Tout au long de l'année, d'avril à octobre, le Conseil départemental de la Haute-Savoie (CD74) propose au public plus de deux cents sorties découvertes gratuites dans le cadre de son programme ENS / Espaces Naturels sensibles. L'une des premières animations de la saison, qui s'intitulait « *Accueillir la nature dans son verger* », a eu lieu le samedi 2 avril 2016 au verger communal de Vers. Organisée par le SIAV et animée par Luc MERY, de l'association Apollon 74, cette sortie nature a rassemblé 25 personnes, dont de nombreux enfants. Les participants ont tout d'abord retroussé leurs manches pour réaménager à l'aide de pelles et de pioches la mare écologique du verger, avant de saisir les sécateurs et autres cisailles pour apprendre avec LM à tailler les quinze arbres fruitiers de ce verger planté par les écoliers de la commune en 2003. Très actifs dans la création de la mare, les enfants ont également pu observer deux grenouilles rouges et participer à un jeu sur la pollinisation des arbres fruitiers par les abeilles.

Gilles DEGENEVE est désigné secrétaire de séance.

L'assemblée adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 10 février 2016.

ETAT D'AVANCEMENT DU SCHEMA DIRECTEUR DE LA RANDONNEE :

SP rappelle à l'assemblée qu'il élabore actuellement le schéma directeur de la randonnée pour le Pays du Vuache. Ce document permettra d'avoir une vision à long terme des projets d'aménagement du territoire dans les domaines de la randonnée pédestre, VTT/VTC et équestre. Il est également obligatoire si la collectivité souhaite obtenir des aides du CD74 (3 niveaux de classement des itinéraires avec des aides dégressives).

Après avoir réalisé la cartographie SIG (Système d'Information Géographique) de l'ensemble du réseau existant, soit 153 km de chemins balisés ou valorisés (16 itinéraires différents et 3 liaisons, dont 90 km de sentiers inscrits au PDIPR*) SP a intégré dans une base de données SIG l'ensemble du mobilier mis en place par le SIAV : balises, poteaux directionnels, panneaux de départ, panneaux d'interprétation, tables de pique-nique, tables d'orientation, etc.

Puis une fiche d'identité a été réalisée pour chaque sentier avec une description complète de l'itinéraire (identification, intérêts, valorisation, technicité et équipements, description des problématiques, etc.) et les évolutions programmées (modification de tracé, travaux, aménagements, balisage, etc.).

*PDIPR : *Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.*

Actuellement, une rencontre est organisée avec chaque commune pour recenser le ou les projets communaux et les inclure dans le projet de territoire. Un compte-rendu est adressé à la commune après chaque rencontre. A la fin du printemps, lorsque toutes les communes auront été rencontrées, la commission « sentiers » du SIAV sera réunie pour une présentation et une validation du projet dans sa globalité.

DELIBERATIONS :

CONTRAT CORRIDORS BIOLOGIQUES « CHAMPAGNE - GENEVOIS » - MESURE 62 :

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le SIAV est partenaire du Contrat Corridors Biologiques « Champagne – Genevois ».

Afin de poursuivre les actions engagées dans la gestion des espaces naturels de la commune de Viry (Vigne des Pères, Crêt de Puits et Teppes de la Repentance), le SIAV a élaboré en partenariat avec ASTERS, Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie, un nouveau programme d'actions pour la période 2015 – 2017.

La partie du programme d'actions concernant la Vigne des Pères est déjà intégrée à la mesure n°62 - *Aménagement et gestion de la Vigne des Pères et des Bois de la Rippe*. Il propose par conséquent de modifier cette fiche et de transférer la maîtrise d'ouvrage au SIAV. Celle-ci concernera uniquement la gestion du biotope protégé de la Vigne des Pères, dont le montant total des travaux s'élève à 9 554,50 €.

Il propose également d'engager la première phase de travaux (2015 - 2016) pour cette mesure.

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :

- 1) APPROUVE les propositions de Monsieur le Président,
- 2) SOLLICITE la Région Auvergne Rhône-Alpes pour le financement de la première phase de travaux (2015 - 2016) de la mesure n°62, dont le montant s'élève à **3 899.50 €** avec une participation attendue à hauteur de 50 %, soit **1 949.75 €**.

MODIFICATION DES TARIFS DE VENTE DU TOPOGUIDE FFRP :

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le SIAV et le Syndicat Mixte du Salève (SMS) ont financé la réédition du Topoguide de la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) « **Pays du Salève et du Vuache ... à pied** ».

Compte tenu de l'augmentation du tarif au niveau national, il propose de modifier le prix de vente de l'ouvrage et de fixer celui-ci à **14.70 €** l'unité jusqu'à 4 exemplaires. Au-delà, celui-ci est fixé à **10.30 €**.

Entendu cet exposé, le comité à l'unanimité :

- 1) APPROUVE la proposition de Monsieur le Président,
- 2) ENTERINE la proposition de facturer le Topoguide à **14.70 €** l'unité jusqu'à 4 exemplaires et à **10.30 €** l'unité au-delà.

SUBVENTION POUR LA REALISATION D'UNE VOIE A MOBILITE DOUCE – COMMUNE DE VERS :

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le SIAV gère le réseau de sentiers de randonnée pédestre pour les onze communes du Pays du Vuache, et notamment la boucle Via Romana sur les communes de Vers et Viry.

Une portion de cet itinéraire emprunte actuellement la RD 23 pour relier le chef-lieu de Vers à Maison Neuve. La fréquentation automobile sur cette route départementale est cependant importante et pose des problèmes de sécurité pour les randonneurs.

Il présente ensuite le projet de la commune de Vers qui souhaite réaliser une voie à mobilité douce entre son chef-lieu et le hameau de Maison Neuve. Cette voie sera aménagée parallèlement à la RD 23, avec une largeur de 1.8 m et un revêtement en enrobé.

Considérant que le projet de la commune va offrir aux randonneurs la possibilité d'emprunter une voie sécurisée et respectueuse de l'environnement, il propose à l'assemblée de verser à la commune de Vers une subvention de **5 000 €** afin de participer au financement des travaux d'aménagement.

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :

- 1) APPROUVE la proposition de monsieur le Président,
- 2) ACCEPTE de verser à la commune de Vers une subvention de **5 000 €** pour financer l'aménagement d'une voie à mobilité douce le long de la RD23 entre Vers et Maison Neuve.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Fusion du SIAV et du SIPC** : Dominique ERNST (DE) rappelle au comité que le projet de statut élaboré par les membres des deux bureaux SIAV et SIPC, a été soumis aux services de la préfecture en janvier 2016. Mi-février, une réponse a été apportée par le bureau des contrôles de légalité et notamment cette information : *La loi NOTRe de 2015 a modifié la réglementation : A compter du 1er janvier 2020, il n'est plus possible pour les conseils municipaux des communes membres de désigner, dans les syndicats de communes, des représentants non élus (de simples citoyens). L'article L5212-6 du CGCT précise: "Le choix du conseil municipal peut porter uniquement sur l'un de ses membres".*

Une nouvelle réunion a donc été organisée début mars. Après débat, les membres des deux bureaux ont décidé de répondre à la préfecture qu'ils souhaitaient : *conserver la représentation actuelle de nos structures, à savoir la présence de représentants non élus au sein des comités syndicaux, et ceci au moins jusqu'en 2020, date correspondant au terme des mandats municipaux. En effet, un des présidents en exercice ainsi que deux vice-présidents sont actuellement non élus. Ils sont cependant à l'initiative de très nombreux projets en cours et il nous semble fondamental de pouvoir assurer la continuité de nos actions. Par conséquent et dans l'objectif de réaliser ce rapprochement dans les meilleures conditions possibles, nous souhaitons maintenir la représentativité du monde associatif au sein de notre nouveau comité syndical.*

Depuis et sans réponse de la préfecture, SP a relancé le service concerné qui a indiqué que : *En raison de la préparation du déménagement de la Direction des relations avec les collectivités locales dans ses nouveaux locaux, nous vous prions de nous excuser pour les retards probables à prévoir dans les réponses à vos différentes demandes et sollicitations.*

Par ailleurs il informe le comité que le Préfet va procéder à la mise en œuvre le Schéma Directeur de Coopération Intercommunal (SDCI), consistant à consulter les onze communes et les deux syndicats sur le projet de périmètre du futur syndicat : *Le préfet notifie les arrêtés de projets de périmètre aux collectivités et EPCI concernés qui disposent d'un délai de 75 jours à compter de cette notification pour donner leur avis. A défaut de délibération dans ce délai, leur avis est réputé favorable.*

DE propose de réunir l'ensemble de délégués dès que les statuts auront été validés par les services préfectoraux.

- **Rando Vuache 2016** : SP rappelle à l'assemblée que la première édition de Rando Vuache en 2015 avait permis de rassembler 244 enfants autour du réservoir d'eau des Longues Reisses à Jonzier-Epagny. En partenariat avec l'USEP74 (Union Sportive des Ecoles Primaires de Haute-Savoie) les écoles du Pays du Vuache souhaitent réitérer l'évènement en 2016. La date retenue est le mardi 7 juin (report le 10 juin en cas de mauvais temps). L'organisation serait exactement comme celle d'octobre 2015 : départs de Murcier, Epagny, Jurens ou Vigny, pour emprunter le Sentier Nature du Vuache et rejoindre le réservoir d'eau (lieu de rassemblement). A 12h30, pique-nique. A 13h, ateliers sous forme de balades contées ou de découverte de la faune et de la flore et à 13h45, danses et chants appris en classe.

- **Contes et légendes au Pays du Vuache** : DE présente au comité les premières illustrations en couleur réalisées par Jean-Luc FOUQUER de Créagram (Chambéry).

- **Panneaux de départ de sentiers** : La proposition de l'entreprise PIC BOIS (à l'origine des 11 structures en place) pour la refabrication des panneaux en inclusion et la fourniture de poteaux en mélèze et de toits en acier laqué, s'élève à 25 423.20 € TTC. D'autres devis ont été demandés à des entreprises concurrentes. SP présente la proposition de l'entreprise ASPMV à Musièges, qui propose une impression sur vinyl adhésif longue durée (avec pelliculage de protection anti-UV), contrecollé sur panneau composite de marque DIBOND ou équivalent, porté par deux mâts en aluminium thermolaqué blanc. Coût : 13 534.75 € pose comprise.

DE donne la parole aux délégués :

- o Gille DEGENEVE demande si le choix du toit en acier laqué est vraiment pertinent (coût élevé), notamment si le reste du mobilier est en bois, donc d'une durée de vie limitée.
- o Fabrice DOMERGUE propose de confier la fabrication du panneau en inclusion à PIC BOIS (résistance) et la structure à ASPMV.
- o DE demande à SP de se renseigner sur la durée de vie du vinyl adhésif et les possibilités de le changer.
- o Joël SOLER estime que c'est « l'information » qui compte, la finalité pour ces panneaux étant de renseigner les promeneurs. Il souhaite que les éléments choisis soient durables et peu onéreux.
- o Jean-Romain BRIQUE ne voit pas d'inconvénient à choisir une structure en aluminium.
- o Par ailleurs un changement de design donnera probablement envie à la population (habituee aux anciens panneaux) de s'informer à nouveau.
- o LM propose que les nouveaux panneaux soient de dimension équivalente aux anciens, de manière à faciliter la pose.
- o Sébastien DESBIEZ-PIAT propose de faire une commande groupée avec les communes intéressées par des panneaux de même type.

- **Appellation « Monts de Genève »** : DE rappelle à l'assemblée que Annemasse Tourisme et l'Office de Tourisme de Saint-Julien et du Genevois, réunis depuis 2014 sous la marque *Destination Salève*, ont repositionné leur action en termes de valorisation touristique des massifs (Salève, Vuache et Voirons) et des activités récréatives de pleine nature, afin de la rendre plus identitaire et impactante. De ce nouvel élan est né une bannière commune : « Mont de Genève, évasion nature ».

Un site internet dédié à la randonnée et aux activités récréatives sur les 3 massifs a ainsi été réalisé. Le lancement de cette plateforme internet a été effectué au Salon du Randonneur, qui s'est tenu à Lyon du 18 au 20 mars 2016, sur le stand Savoie Mont Blanc Tourisme (12 762 visiteurs).

Il informe le comité qu'une rencontre s'est tenue dernièrement entre les Présidents des intercommunalités concernées (SIAV, SMS, Communauté de Communes du Genevois) et les deux offices de tourisme. Il a été rappelé que si la démarche commerciale avait été comprise, il aurait été préférable de prendre cette initiative en concertation avec le monde politique, qui œuvre depuis de nombreuses années pour créer une identité propre au genevois haut-savoyard.

Il précise enfin que le site internet est actuellement incomplet et qu'il nécessite des modifications.

- **Itinéraire « Eglises et chapelles de Viry »** : DE informe le comité qu'une rencontre a eu lieu avec la commune de Viry le 5 avril dernier. Les élus ont approuvé le principe de balisage de l'itinéraire et de valorisation du parcours par des panneaux d'interprétation (au nombre de sept). Il a été demandé d'étudier les types de support au cas par cas (emplacements précis à définir avec la société d'histoire locale « *La Salévienne* »). Par exemple, à Essertet, le panneau pourrait être positionné directement sur le bassin. Réalisation : 2017.
- **Sur les Pas des Huguenots** : SP informe l'assemblée qu'il a dernièrement rencontré monsieur Johannes MELSEN, responsable de l'association « *Sur les Pas des Huguenots* », qui rencontre actuellement des difficultés avec le CD74 pour le balisage de ce nouveau GR (965). En effet, pour la partie Haut-Savoiarde, l'itinéraire est confondu en partie avec le GR 65 « *Saint-Jacques de Compostelle* » de Seyssel à Chaumont. Cependant, les historiens ont souhaité que le tracé soit distinct entre Chaumont et Genève (les protestants ne pouvant arriver historiquement à Carouge, lieu de Christianisme) et ont par conséquent proposé d'emprunter les chemins balisés du SIAV : Tour du Vuache, Sentier Nature du Vuache et itinéraire transfrontalier de Valleiry à Chancy.
Le balisage de ce nouveau tronçon GR nécessitera de changer les plaques directionnelles afin d'ajouter le logo GR (bandes rouge et blanche) gravé en creux, ainsi que de coller le pictogramme GR sur chaque balise. La nouvelle politique randonnée du CD74 devrait permettre de prendre en charge 100 % du balisage, de la pose et de l'entretien (niveau 1), sous réserve que ce nouveau tronçon soit validé par le département (ce qui n'est actuellement pas confirmé). DE propose de mettre en place un balisage provisoire, en attendant la réponse du CD74.
SP fait également part de la demande de l'association qui souhaiterait que soit installé un panneau (Valleiry ?) sur l'histoire de l'exil des Huguenots et son lien avec le territoire. DE propose de prévoir également un panneau pour Chaumont. L'assemblée approuve.

Bilan de l'opération « Entretien des verges traditionnels » : SP informe le comité que 135 arbres ont été taillés en 2016, soit 35 poiriers, 76 pommiers et 24 pruniers/cerisiers. En 18 années d'action, se sont 2028 arbres qui ont été entretenus (886 poiriers, 923 pommiers et 219 autres). 218 propriétaires sont concernés.
LM propose d'améliorer la communication sur cette opération, en informant notamment les enfants des écoles.

L'ensemble des points d'ordre du jour ayant été abordés,

La séance est levée à 20h30 et la commune de Dingy-en-Vuache convie le comité à un buffet froid.

Lexique des abréviations :

DE : Dominique ERNST

LM : Luc MERY

SP : Stéphane PATRY

ASTERS : Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie

CCG : Communauté de Communes du Genevois

CD74 : Conseil Départemental de la Haute-Savoie

ENS : Espaces Naturels Sensibles

FFRP : Fédération Française de Randonnée Pédestre

GR : Grande Randonnée

PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

SDCI : Schéma Directeur de Coopération Intercommunale

SIAV : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache

SIG : Système d'Information Géographique

SIPCV : Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache

SMS : Syndicat Mixte du Salève

USEP74 : Union Sportive des Ecoles Primaires de Haute-Savoie